

Conseil Communautaire du 24 janvier 2017
19 H 00 – Saint-Fiacre-sur-Maine

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 50

Nombre de délégués votants : 50

Présents : 46

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU	M. Philippe JUVIN	Mme Danielle PICAUD
BOUSSAY	M. Gérard ESNULT	M. Sébastien CHAMBRAGNE	Mme Véronique NEAU-REDOIS
CHÂTEAU-THÉBAUD	M. Jean-Paul LOYER	M. Alain BLAISE	Mme Jacqueline LEVESQUE
CLISSON	M. Xavier BONNET M. Benoist PAYEN	M. Antoine CATANANTI Mme Alexia PIROIS	M. Franck NICOLON
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT	Mme Karine GUIMBRETIERE	M. Michel PICHERIT
GORGES	M. Claude CESBRON	M. Didier MEYER	Mme Séverine PROTOIS-MENU
HAUTE-GOULAINÉ	Mme Marcelle CHAPEAU Mme Suzanne DESFORGES	M. Jean-Yves COLAS Mme Josette SCOUARNEC	M. Fabien DECOURT
LA HAYE-FOUASSIÈRE	M. Jean-Pierre BOUILLANT M. Vincent MAGRE	M. Jean-Claude DOLLET	Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD	M. Bernard HERVOUET	
MAISDON-SUR-SÈVRE	M. Aymar RIVALLIN	M. Pascal BROCHARD	Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIÈRES	M. Benoît COUTEAU		
REMOUILLÉ	M. Jérôme LETOURNEAU	Mme Sonia BERNABE	
ST-FIACRE-SUR-MAINE	M. Joël BASQUIN	Mme Danièle GADAIS	
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI	M. Denis THIBAUD	
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE	M. Patrick PICARD	
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN	M. Daniel BONNET	Mme Armelle ROYER

Excusés : Mme Laurence LUNEAU qui a donné procuration à Antoine Catananti, M. Patrice LECHAPPE qui a donné procuration à Claude Cesbron, Mme Marie-Jeanne CAILLE qui a donné procuration à Benoît Couteau, et M. Michel BATARD qui a donné procuration à Daniel Bonnet.

Monsieur Joël BASQUIN, maire de Saint-Fiacre-sur-Maine, accueille les membres du Conseil.

Madame Nelly SORIN, Présidente, ouvre la séance et procède à l'appel.

- ✚ Le Conseil Communautaire désigne monsieur Joël BASQUIN pour être secrétaire de cette séance.
- ✚ L'adoption du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017 est repoussé au conseil communautaire du 28 février 2017

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Présidente aborde le 1^{er} point à l'ordre du jour.

PISCINE

↳ Information sur la présentation du pré-programme du nouvel équipement aquatique

Mme Martine LEGEAI, responsable du groupe de travail Piscine, donne la parole à Monsieur POHL du Cabinet ADOC.

Monsieur POHL présente le processus qui a permis d'établir le pré-programme.

Un état des lieux a été réalisé sur le territoire prenant en compte les différentes offres (offre piscine sportive, piscine loisirs, piscine privée) ainsi que les besoins exprimés sur le territoire en termes de besoin scolaire, sportif ou de loisirs.

La synthèse des besoins a permis d'élaborer différents scénarios.

Trois scénarios ont été présentés au groupe de travail Piscine avec une estimation du coût de construction et d'exploitation :

1- compact- scolaire : un bassin 5 couloirs + un espace bien être séparé

2- un équipement sport- loisirs avec séparation en 2 bassins : un bassin de 5 couloirs + un bassin séparé

⇒ Sur ces deux scénarios le coût d'exploitation varie assez peu

3- un équipement sportif – loisirs – compétition Bassin pouvant accueil compétition sportive

Le pré-programme retenu :

- Un bassin sportif de 5 couloirs
- Un bassin d'apprentissage
- Une lagune de jeux
- Un toboggan
- Un espace bien-être

Le montant de l'investissement est estimé à 9.4 millions € avec un coût d'exploitation estimé à 350 000 € par an.

Madame la Présidente remercie Monsieur POHL de cette présentation et invite les membres du conseil à poser des questions.

M. Jean-Yves COLAS demande si l'étude a bien pris en compte les enfants des écoles de l'ex Communauté de communes de Sèvre Maine Goulaine.

Monsieur POHL répond que toutes les communes ont été prises en compte. D'une manière générale, l'hypothèse a pris en considération une fréquentation haute.

Monsieur COLAS demande quel sera le coût pour un usager lambda ? Combien cela coûtera pour un usager en fonction de sa situation géographique ? Les tarifs seront-ils identiques d'un équipement à l'autre ?

Monsieur POHL répond que la grille tarifaire proposée est dans la moyenne de tarif proposé pour ce type d'équipement. Il est parfois proposé des tarifs différents pour les usagers du territoire et pour les autres.

M. Jean-Pierre BOUILLANT précise que l'équipement futur sera situé à proximité de deux communes de l'ex. Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine : Château-Thébaud et Saint-Fiacre-sur-Maine. Pour les deux autres communes, une convention devra être conclue avec So Pool pour la prise en charge des scolaires. D'autres communes de la communauté d'agglomération seront également concernées telles que Vieilleville.

Mme Agnès PARAGOT demande comment a été calculé le besoin en activité ?

Monsieur POHL répond que l'hypothèse est de 30 séances encadrées / semaine x 48 semaines.

Mme Agnès PARAGOT demande si ont été prises en compte les associations existantes sur le territoire associatif, notamment une association de l'ex. Communauté de communes de Sèvre Maine et Goulaine qui a dû cesser son activité après la fermeture de la piscine de la Thébaudière, qui comptait 400 adhérents. Monsieur POHL précise qu'actuellement, il n'y a plus d'activités encadrées par le milieu associatif. L'offre d'activités sera proposée par la collectivité.

Mme Alexia PIROIS demande si ont été étudiées les conséquences de l'ouverture d'une seconde piscine sur la fréquentation d'Aqua'val, et s'il y aura une complémentarité d'activité entre les deux piscines.

Monsieur POHL répond que l'étude de la zone de chalandise a tenu compte de l'ensemble des paramètres, et notamment des éventuels glissements de fréquentation. Par ailleurs, cela permettra, en libérant des créneaux scolaires, de libérer des créneaux pour les activités. Il sera peut être nécessaire de revoir le modèle d'exploitation de la piscine Aqua'val.

M. Franck NICOLON s'étonne que l'équipement proposé soit identique à celui de la première étude d'opportunité qui ne portait que sur le territoire de la Vallée de Clisson.

Madame la Présidente répond que la première étude d'opportunité portait déjà sur les deux territoires.

Le cabinet Adoc précise qu'afin de garder un œil neuf, il n'a pas pris connaissance de l'étude d'opportunité.

Mme Martine LEGEAI informe l'assemblée que la présentation va être envoyée à l'ensemble des communes pour une présentation aux conseillers municipaux, qui pourront faire remonter leurs remarques et questions avant le vote du programme prévu le 28 février. 2017.

VOIRIE

↳ Approbation de la convention de groupement de commandes pour l'entretien de l'éclairage public

M. Claude CESBRON explique à l'assemblée que la Communauté de communes de la Vallée de Clisson a conclu un marché avec l'entreprise BOUYGUES ENERGIE SERVICES le 15 avril 2016 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois, pour l'entretien de l'éclairage public des voiries d'intérêt communautaire.

La Communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine (CCSMG) a, quant à elle, organisé un groupement de commandes avec ses 4 communes membres, et a attribué le marché à la même entreprise, BOUYGUES ENERGIE SERVICES, pour une durée de 4 ans à compter du 05/11/2012. Ce marché expirait donc le 05/11/2016.

Par souci d'harmonisation des prestations, un avenant au marché de la CCSMG a été conclu, afin de prolonger les prestations jusqu'au 15 avril 2017.

Ainsi, il convient de lancer une nouvelle consultation et d'envisager un groupement de commandes avec les communes intéressées, ayant pour objet de permettre la désignation commune d'un prestataire unique pour l'entretien de l'éclairage public des voies communales et communautaires.

Le Conseil Communautaire, à la majorité de 44 voix pour et 6 abstentions, approuve le groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo et ses communes membres intéressées pour une prestation d'entretien de l'éclairage public des voies communales et communautaires.

Il approuve les termes du projet de convention constitutive de groupement de commandes et désigne les membres suivants pour représenter la Communauté d'agglomération au sein de la Commission d'attribution du groupement :

- Titulaire : M. Claude CESBRON
- Suppléant : M. Aymar RIVALLIN

Les communes intéressées sont invitées à délibérer sur le projet de convention et à autoriser Monsieur/Madame le Maire à signer.

Le Conseil communautaire autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention et lancer la consultation, puis à procéder à l'attribution du marché, suite à l'avis de la commission d'attribution du groupement de commandes.

ENVIRONNEMENT - DECHETS

↳ Demande de subvention auprès de l'ADEME pour les travaux de réhabilitation de la déchèterie de Remouillé

M. Gérard ESNAULT, Vice-Président délégué à l'Environnement-Déchets expose à l'assemblée qu'en fin d'année 2016, la Communauté de communes de la Vallée de Clisson (devenue aujourd'hui Clisson, Sèvre et Maine Agglo suite à la fusion avec la Communauté de communes de Sèvre, Maine et Goulaine) a confié au groupement INSO (architecte mandataire) et ARTELIA (Bureau d'études infrastructure/ environnement) la maîtrise d'œuvre de l'opération de réaménagement/réhabilitation de la déchèterie de Remouillé.

L'approche de ce projet s'articule autour des objectifs principaux suivants :

- Répondre aux contraintes réglementaires pour le stockage des divers déchets,
- Augmenter la capacité actuelle de tri et de valorisation des déchets,
- Assurer la sécurité des usagers et également du personnel sur le site,
- Intégrer un système de comptabilisation des entrées et de gestion des données.

Le planning général de l'opération, entamé depuis le 16 novembre 2016, est prévu comme suit (« planning prudent ») :

-Etudes et esquisses / AVP : jusqu'à fin mars 2017

-Procédure ICPE :

- Etablissement du dossier ICPE : avril/mai 2017
- Instruction de la procédure ICPE (8 mois) : juin 2017 à mars 2018

-Dossier PC : dépôt en juin 2017 (en même temps que le dossier ICPE)

-Etablissement du dossier PRO/DCE et consultation des entreprises :

- En parallèle de la phase d'instruction de l'ICPE
- Objectif = notification des marchés de travaux après réception de l'arrêté préfectoral d'autorisation ICPE, soit avril 2018

-Fin des travaux : novembre 2018.

L'enveloppe initialement définie par le Maître d'ouvrage pour ces travaux de réaménagement est de 500 000 € HT. Au vu des premières études et esquisses réalisées par le maître d'œuvre, il en ressort que les travaux (en fonction des esquisses retenues et des objectifs fonctionnels et techniques du programme) seraient compris entre 670 000 € HT et 850 000 € HT. Ces évaluations sont définies au stade esquisse (à +/- 15%) et sous réserve de confirmation des contraintes d'aménagement.

Les projets de déchèteries sont éligibles à des aides de financement par divers organismes, dont l'ADEME. En l'état actuel, sous réserve d'instruction du dossier de demande et d'évolution des règles et conditions de financement, ce type de projet de restructuration / réhabilitation lourde peut être financé jusqu'à hauteur de 30% du montant des travaux (soit environ 200 000 € HT).

Madame la Présidente relève que le programme a connu une évolution. M. Gérard ESNAULT explique que la 1^{ère} esquisse n'était pas satisfaisante.

M. Vincent MAGRE, sans remettre en cause la demande de subvention, aimerait comprendre l'écart entre les 500 000 € d'abord annoncés et les 850 000 € affichés aujourd'hui.

M. Antoine CATAMANTI s'étonne également de cet écart.

M. Gérard ESNAULT explique que des aménagements liés à la sécurité des usagers, des prestataires externes ainsi que des agents ont dû être prévus.

M. Jean-Guy CORNU ajoute qu'il s'agit d'une véritable requalification du site et que le projet aujourd'hui présenté permettra de garder le fonctionnement de la déchèterie pendant les travaux. Il propose que, pour ce type d'investissement important, une première présentation des projets, au conseil, serait intéressante comme ce qui a été fait ce soir pour la piscine.

Madame la Présidente confirme que ces projets majeurs doivent être présentés en conseil communautaire.

M. Gérard ESNAULT propose qu'une présentation soit faite lors du prochain conseil communautaire du 28 février.

Madame la Présidente soumet au vote et propose à l'Assemblée de solliciter une subvention de l'ADEME pour les travaux de réhabilitation de la déchèterie de Remouillé, suivant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Postes	Montant HT	Financement	Montant HT
Génie civil - VRD	365 000 €	ADEME (30%)	254 700 €
Bâtiments	250 000 €	Autofinancement	594 300 €
Assainissement EU EP	80 000 €		
Clôtures – portails – Espaces verts	56 000 €		
Protection incendie	40 000 €		
Garde-corps et signalétique	31 000 €		
Eclairage extérieur	17 000 €		
Infrastructure de réseaux pour vidéosurveillance et contrôle d'accès	10 000 €		
TOTAL	849 000 €	TOTAL	849 000 €

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour les travaux de réhabilitation de la déchèterie de Remouillé, suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

ADMINISTRATION GENERALE

↳ Approbation des délégations de l'organe délibérant à la Présidente

L'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales prévoit un ensemble de délégations pouvant être attribuées par l'organe délibérant à la Présidente.

Afin de faciliter le fonctionnement quotidien de la Communauté d'agglomération entre deux séances du Conseil Communautaire, et aussi pour améliorer la réactivité auprès des tiers, il est proposé de déléguer à la Présidente un certain nombre de délégations, en les fixant de manière limitative afin de sécuriser les actes approuvés par décision de la Présidente et pour clarifier l'étendue des attributions qui lui sont déléguées.

Il est proposé par conséquent à l'assemblée délibérante de déléguer à la Présidente, et jusque la fin du présent mandat, l'ensemble des attributions suivantes :

1° Arrêter et modifier l'affectation des propriétés intercommunales utilisées par les services publics communautaires ;

2° Fixer les tarifs des droits de voirie d'intérêt communautaire, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Communauté d'agglomération qui n'ont pas un caractère fiscal ;

3° Procéder, dans les limites des crédits inscrits au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite des montants suivants :

- Fournitures et services : 209 000 € HT
- Prestations intellectuelles : 90 000 € HT
- Travaux : 1 500 000 € HT ;

5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° Passer les contrats d'assurance dans la limite des montants fixés au 4°, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes à tous les contrats d'assurance souscrits par la Communauté d'agglomération ;

7° Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;

8° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

9° Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

10° Intenter au nom de la Communauté d'agglomération toutes actions en justice ou de défendre la Communauté d'agglomération dans les actions intentées contre elle, devant toutes les juridictions civiles ou administratives, en première instance ou en instance de recours.

Intenter toutes les actions pénales à la suite de faits apparaissant comme portant préjudice à la Communauté d'agglomération et qui lui semblent constitutifs d'une infraction pénale, que ces faits émanent d'agents de la collectivité ou de tiers (personne morale ou physique) ; user de toute voie de droit (citation directe, plainte, plainte avec constitution de partie civile, constitution de partie civile devant les juridictions pénales tant en première instance, qu'en appel et en cassation) ; se faire représenter, si besoin, par l'avocat de son choix, et éventuellement, à signer une convention d'honoraires organisant ses diligences ;

11° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires, dans toute circonstance et quel que soit le conducteur ;

12° Donner, en application de l'article [L. 324-1](#) du Code de l'urbanisme, l'avis de la Communauté d'agglomération préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local, concernant les opérations relevant d'une compétence communautaire ;

13° Réaliser les lignes de trésorerie nécessaires aux besoins financiers de la Communauté d'agglomération ;

14° Prendre les décisions mentionnées aux articles [L. 523-4](#) et [L. 523-5](#) du Code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

15° Autoriser, au nom de la Communauté d'agglomération, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre, et aux services auxquels elle a souscrit ;

16° Conclure les conventions de partenariat financier avec toutes collectivités locales, établissements publics de coopération intercommunale, organismes publics ou associations, correspondant à l'exercice des compétences communautaires

17° Fixer les tarifs des services communautaires à la population relatifs aux accueils de loisirs et espaces jeunes ;

18° Décider la cession à des entreprises des lots à commercialiser suite à l'aménagement ou l'extension d'une zone d'activités économiques

Ne figurent pas au titre de la délégation à la Présidente les attributions non mentionnées dans la liste ci-dessus, et notamment :

- le vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;

- l'approbation du compte administratif ;

- les dispositions à caractère budgétaire prises par l'établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article [L. 1612-15](#) ;

- les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;

- l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- la délégation de la gestion d'un service public ;
- les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.
- les acquisitions et ventes de terrains en dehors des biens visés au 18°
- les marchés publics formalisés et marchés passés en la forme de procédure adaptée au-delà des seuils fixés au 4°
- la fixation des tarifs des services communautaires à la population, à l'exception de ceux visés au 17°
- les conventions de groupements de commandes ou de maîtrise d'ouvrage unique
- les demandes de subventions pour le financement de projets d'équipements communautaires

M. Benoît COUTEAU fait remarquer que sans remettre en cause sa confiance envers la Présidente, il s'agit d'engagements importants, notamment les points 4, 5, 15 et 16 que les seuls motifs de réactivité et de souplesse ne peuvent suffire. En conséquence, il ne pourra pas voter favorablement.

Mme Suzanne DESFORGES s'interroge pour sa part sur le point n°3 relatif à la signature des conventions d'emprunt. Même si le montant de l'emprunt est limité à ce qu'il est prévu au budget, le type d'emprunt ne sera pas débattu.

Madame la Présidente fait remarquer qu'il y aura le travail préalable des commissions.

M. Alain BLAISE s'étonne que les tarifs de loisirs et des espaces jeunes soient délégués à la Présidente. Sur le territoire de l'ex. Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine (CCSMG), ces tarifs sont votés par la commune.

Madame la Présidente précise que sur le territoire de l'ex. Communauté de communes de la Vallée de Clisson (CCVC) sur lequel cette compétence est seulement exercée, il existe également autant de tarifs que de communes.

M. Franck NICOLON comprend que la liste des délégations proposées soit identique à celle qui existait déjà sur le territoire de la CCVC. Cependant, il fait remarquer qu'il ne s'agit pas du même territoire et des mêmes compétences. Il rejoint, en conséquence, les remarques des différents conseillers, notamment sur les points 4, 17 et 12.

Madame la Présidente dit qu'il est possible de toiletter ces délégations mais il faut mesurer l'impact que cela peut avoir sur le conseil communautaire.

M. Benoît COUTEAU réitère ses remarques et juge qu'il est nécessaire d'en rediscuter en bureau.

M. Jean-Guy CORNU fait part également de sa confiance à l'égard de la Présidente et suggère que le sujet fasse l'objet d'un entretien au niveau des maires pour en débattre.

M. Vincent MAGRE expose qu'il faut trouver un bon compromis entre réactivité et les principes démocratiques même s'il y a une information du conseil, celle-ci a lieu a posteriori.

Madame la Présidente explique qu'il y a eu peu d'échange au niveau des maires, faute de disposer d'un temps suffisant.

M. Laurent DELBECQUE, Directeur général adjoint de la communauté d'agglomération, relève 5 domaines dans lesquels la remise en cause des délégations pourraient engendrer de difficultés immédiates pour les services : les points 4, 7, 11, 13, 18.

M. Fabien DECOURT suggère qu'on limite la délégation à un mois. M. Jean-Paul RICHARD approuve cette proposition.

M. Aymar RIVALLIN souhaite qu'un vote point par point soit fait afin de voir si une majorité se dégage.

M. Jean-Guy CORNU estime que sur ces sujets il faut un consensus.

Madame la Présidente interroge l'assemblée sur la durée qu'il conviendrait de fixer.

M. Franck NICOLLON demande à ce que les points urgents qui permettent la bonne marche des services soient votés ce soir et que le reste soit renvoyé au prochain conseil.

M. François GUILLOT s'interroge sur la capacité du conseil à modifier les délibérations en séance alors même que certaines communes ont pris les mêmes délibérations pour leur maire. Il faut être certain de ce que l'on veut faire, on est en train de générer une inertie.

Madame la Présidente propose de délibérer sur le projet de délibération et s'engage à en discuter au sein du bureau.

M. Benoît COUTEAU demande s'il est proposé au conseil de limiter cette délégation à trois mois ?

Madame la Présidente précise que la délibération sera votée sans proposer de limiter la délégation dans le temps.

Le Conseil communautaire, à la majorité de 31 voix pour, 7 abstentions et 12 voix contre, décide de déléguer à Madame la Présidente l'ensemble des attributions telles qu'énumérées ci-dessus.

Madame la Présidente rendra compte des décisions prises dans le cadre de ces délégations lors de chaque réunion du Conseil Communautaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Présidente, les décisions seront prises par l'un des deux premiers Vice-Présidents, dans l'ordre des nominations en fonction de la disponibilité de ceux-ci.

Désignation des membres des commissions de travail et groupes de travail

Dans la continuité de la délibération communautaire du 10 janvier 2017 fixant le nombre de commissions et groupes de travail et leur secteur de compétences, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Autorise la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions et groupes de travail de la Communauté d'agglomération.
- Désigne les délégués titulaires et suppléants pour siéger dans les 12 commissions de travail communautaires suivantes, dont un tableau récapitulatif est joint au procès-verbal :
 - o Aménagement du territoire et mobilités
 - o Communication – relation usagers
 - o Cycle de l'eau
 - o Développement durable - RSO
 - o Développement économique
 - o Environnement déchets
 - o Finances – gestion – prospective - mutualisation
 - o Habitat – urbanisme
 - o Jeunesse
 - o Petite enfance - enfance
 - o Tourisme - culture
 - o Voirie – réseaux divers

- Désigne les délégués pour siéger dans les 5 groupes de travail communautaires, dont un tableau récapitulatif est joint au procès-verbal
 - o Patrimoine
 - o Piscine
 - o Informatique – numérique
 - o SIG – observatoire
 - o Solidarités et inter-génération

Mme Suzanne DESFORGES demande, pour les prochaines fois, que les listes des délégués dans les commissions et groupes de travail soient remises aux conseillers afin qu'il soit plus facile de suivre leur composition.

↳ **Commission d'appel d'offres permanente – validations des modalités de dépôt des listes**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, fixe les conditions de dépôt des listes pour la Commission d'appel d'offres permanente comme suit :

- les listes doivent être déposées au plus tard le mardi 28 février 2017 à 15h au siège de la communauté d'Agglomération
- chaque liste peut comporter :
 - o Soit un nombre de candidat suffisant pour satisfaire le nombre total de sièges à pourvoir (soit 5 titulaires et 5 suppléants)
 - o Soit un nombre inférieur de candidat que de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir
 Dans tous les cas le nombre de suppléant est égal à celui des titulaires
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants

↳ **Commission de délégation de services publics – validations des modalités de dépôt des listes**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, fixe les conditions de dépôt des listes pour la Commission de délégation de services publics comme suit :

- les listes doivent être déposées au plus tard le mardi 28 février 2017 à 15h au siège de la communauté d'Agglomération
- chaque liste peut comporter :
 - o Soit un nombre de candidat suffisant pour satisfaire le nombre total de sièges à pourvoir (soit 5 titulaires et 5 suppléants)
 - o Soit un nombre inférieur de candidat que de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir
 Dans tous les cas le nombre de suppléant est égal à celui des titulaires
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants

↳ **Création de la Commission locale d'évaluation des charges transférées**

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la Communauté d'agglomération et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée d'un représentant titulaire par commune et d'un représentant suppléant, qui suivra les transferts de compétences des Communes à la Communauté d'agglomération.

Les communes sont invitées en conséquence à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

↳ Création du Comité technique et CHSCT et fixation du nombre de représentants

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- créé un comité technique
 - o fixe à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants)
 - o décide le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants
 - o décide le maintien du paritarisme de fonctionnement avec le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité en complément de l'expression de l'avis des représentants du personnel
- créé un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :
 - o fixe à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants)
 - o décide le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants
 - o décide le maintien du paritarisme de fonctionnement avec le recueil, par le CHSCT, de l'avis des représentants de la collectivité (2) en complément de l'expression de l'avis des représentants du personnel

↳ Recrutement de personnel non titulaire de droit public

Pour permettre de faire face à des besoins urgents et permettre d'assurer la continuité des services assurés par la Communauté d'agglomération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, charge la Présidente, ou son représentant, de :

- constater les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement temporaire des fonctionnaires et des agents contractuels,
- déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des agents contractuels recrutés selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil,
- procéder aux recrutements,

Il autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les contrats nécessaires.

Il est précisé que ces agents contractuels seront rémunérés selon les dispositions prévues par les deux premiers alinéas de l'article 20 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 :

- le traitement indiciaire, et éventuellement le supplément familial de traitement, afférents aux emplois auxquels ils sont nommés,
- le régime indemnitaire dans les conditions fixées par l'autorité délibérante,
En application de l'article 5 du décret n° 88-145 du 15 février 1988, les agents contractuels ainsi recrutés qui, à la fin de leur contrat, n'auront pu bénéficier de leurs congés annuels, seront indemnisés dans la limite de 10 % des rémunérations totales brutes perçues,

Dans le cas du remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel, le contrat pourra prendre effet avant le départ de l'agent remplacé.

↳ Approbation des statuts de la régie du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés

Par délibérations concordantes des communautés de communes Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson, un budget annexe « déchets ménagers et assimilés » a été créé dans le cadre de la mise en place de la Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité la création de la régie intercommunale dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés à compter du 1^{er} janvier 2017. Il approuve les statuts correspondants, qui prévoient notamment que le Conseil d'exploitation soit composé de 16 membres, à savoir un représentant par commune membre, et éventuellement un suppléant par commune membre.

↳ Désignation des délégués au conseil d'exploitation du SPANC du Vignoble Nantais

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour siéger au conseil d'exploitation du SPANC du Vignoble nantais :

Communes	Délégués TITULAIRES	Délégués SUPPLEANTS
Aigrefeuille-sur-Maine	M. Jean-Guy CORNU	
Boussay	M. Gilles BATAILLE	
Château-Thébaud	Mme Viviane HERMON	
Clisson	M. Bernard BELLANGER	
Gétigné	<i>Délégué(s) non désigné(s)</i>	
Gorges	M. Patrice LECHAPPE	M. Jean-Marc GUIBERT
Haute-Goulaine	<i>Délégué(s) non désigné(s)</i>	
La-Haye-Fouassière	Mme Agnès PARAGOT	M. Michel RIPOCHE
La Planche	M. Bernard HERVOUET	
Maisdon-sur-Sèvre	M. Jérôme MACE	
Monnières	M. Guy BLANCHARD	
Remouillé	<i>Délégué(s) non désigné(s)</i>	
Saint-Fiacre-sur-Maine	M. Joël BASQUIN	
Saint-Hilaire-de-Clisson	<i>Délégué(s) non désigné(s)</i>	
Saint-Lumine-de-Clisson	M. Bernard MAILLARD	Mme Anne-Marie PENEAU
Vieillevigne	M. Daniel BONNET	M. Patrice DOUAY

Les délégués manquants, pour les communes de Gétigné, Haute-Goulaine, Remouillé et Saint-Hilaire-de-Clisson seront désignés à la prochaine séance.

↳ Désignation des délégués au comité syndical du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Le Conseil communautaire, à la majorité de 49 voix pour et 1 abstention, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo au comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais :

18 délégués Titulaires		3 délégués Suppléants	
M. Jean-Guy CORNU	Aigrefeuille-sur-Maine	Mme Marielle JEANNEAU	Aigrefeuille-sur-Maine
M. Gérard ESNAULT	Boussay	M. Albert MECHINEAU	Monnières
M. Jean-Paul LOYER	Château-Thébaud	M. Fabien DECOURT	Haute-Goulaine
M. Xavier BONNET	Clisson		
M. François GUILLOT	Gétigné		
M. Claude CESBRON	Gorges		
Mme Marcelle CHAPEAU	Haute-Goulaine		
M. Jean-Pierre BOUILLANT	La Haye-Fouassière		
M. Jean-Paul RICHARD	La Planche		
M. Aymar RIVALLIN	Maisdon-sur-Sèvre		
M. Benoît COUTEAU	Monnières		
M. Jérôme LETOURNEAU	Remouillé		
M. Joël BASQUIN	Saint-Fiacre-sur-Maine		
Mme Martine LEGEAI	Saint-Hilaire-de-Clisson		
Mme Janik RIVIERE	Saint-Lumine-de-Clisson		
Mme Nelly SORIN	Vieillevigne		
M. Benoist PAYEN	Clisson		
Mme Josette SCOUARNEC	Haute-Goulaine		

↳ Désignation des délégués au 1^{er} collège d'élus du comité de direction de l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Le Conseil communautaire, à la majorité de 49 voix et une abstention, désigne les délégués suivants pour siéger au comité de direction de l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes :

6 délégués Titulaires		6 délégués Suppléants	
M. Jean-Guy CORNU	Aigrefeuille-sur-Maine	Mme Valérie LECORNET	Château-Thébaud
M. Benoist PAYEN	Clisson	Mme Claire MANDIN	Gorges
M. François GUILLOT	Gétigné	M. Serge RENAUD	Haute-Goulaine
M. Jean-Pierre BOUILLANT	La Haye-Fouassière	Mme Agnès PARAGOT	La Haye-Fouassière
M. Aymar RIVALLIN	Maisdon-sur-Sèvre	M. Albert MECHINEAU	Monnières
Mme Josette SCOUARNEC	Haute-Goulaine	M. Patrice DOUAY	Vieillevigne

↳ Désignation des délégués aux collèges électoraux du SYDELA

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo aux collèges électoraux suivants du Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA) :

Collèges électoraux	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Vallée de Clisson	M. Gérard ESNAULT (Boussay)	M. Jean-Paul RICHARD (La Planche)
	M. Claude CESBRON (Gorges)	M. Jean-Guy CORNU (Aigrefeuille s/Maine)
Sèvre Maine et Goulaine	M. Jean-Paul LOYER (Château-Thébaud)	M. Fabrice CUCHOT (Haute-Goulaine)
	M. Marcel COUSIN (La Haye-Fouassière)	M. Jean-Luc BILLET (Château-Thébaud)

↳ Désignation des délégués à la Commission consultative loi transition énergétique pour la croissance verte du SYDELA

Le Conseil communautaire, à la majorité de 49 voix pour et 1 abstention, désigne les délégués suivants pour siéger à la Commission consultative loi transition énergétique pour la Croissance verte du SYDELA :

- M. Claude CESBRON (Gorges)
- M. Marcel COUSIN (La Haye-Fouassière)

↳ Désignation des délégués au comité syndical du Syndicat Loire Aval (SYLOA)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour siéger au comité syndical du Syndicat Loire Aval (SYLOA), structure porteuse du SAGE Estuaire de la Loire, syndicat intégrant les communes de Château-Thébaud, Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière et Saint-Fiacre-sur-Maine :

- Délégué titulaire : M. Marcel COUSIN (La Haye-Fouassière)
- Délégué suppléant : Mme Marcelle CHAPEAU (Haute-Goulaine)

↳ Désignation des délégués au comité syndical du Syndicat mixte Valor3e

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo au comité syndical du Syndicat mixte Valor3e :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
M. Gérard ESNAULT (Boussay)	Mme Viviane HERMON (Château-Thébaud)
Mme Danielle ALLAIN (La Planche)	Mme Anne-Marie PENEAU (Saint-Lumine-de- Clisson)
M. Philippe BRETAUDEAU (Clisson)	<i>Délégué non désigné</i>
Mme Danièle GADAIS (Saint-Fiacre-sur-Maine)	
<i>Délégué non désigné</i>	

Les délégués manquants, à savoir un élu titulaire et un élu suppléant, seront désignés à la prochaine séance.

↳ Désignation des délégués au 1^{er} collège de l'Assemblée générale de la Mission locale du vignoble nantais

Le Conseil communautaire, à la majorité de 49 voix pour et 1 abstention, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo au 1^{er} collège de l'Assemblée Générale de la Mission Locale du Vignoble Nantais :

Communes	Nom et Prénom
Aigrefeuille-sur-Maine	Mme Danielle PICAUD
Boussay	Mme Véronique NEAU-REDOIS
Château-Thébaud	Mme Jacqueline LEVESQUE
Clisson	Mme Catherine CORMERAIS
Gétigné	M. Michel PICHÉRI
Gorges	Mme Michelle BROSSET
Haute-Goulaine	M. Fabrice CUCHOT
La Haye-Fouassière	M. Jean-Claude DOLLET
La Planche	Mme Claudine COUGNAUD-ORIEUX
Maisdon-sur-Sèvre	M. Guillaume HAULBERT
Monnières	Mme Isabelle COUTEAU
Remouillé	Mme Josette BOUSSONNIERE
Saint-Fiacre-sur-Maine	Mme Christine COINTEPAS
Saint-Hilaire-de-Clisson	Mme Julie EPAUD
Saint-Lumine-de-Clisson	Mme Karen BIZIEN
Vieilleville	Mme Armelle ROYER

↳ Désignation des délégués au Conseil d'administration du CLIC de la Vallée de Clisson

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo au Conseil d'administration du CLIC de la Vallée de Clisson, pour la partie du territoire couverte par l'association :

Communes	Titulaires	Suppléants
Aigrefeuille-sur-Maine	Danielle PICAUD	Magalie BODY
Boussay	Véronique NEAU-REDOIS	Mme Michelle GUERIN
Clisson	Marie-Gabrielle CARRE	Catherine CORMERAIS
Gétigné	Laurence VALTON	Françoise LEBOS
Gorges	Michelle BROSSET	Isabelle DEFONTAINE
La Planche	Claudine COUGNAUD-ORIEUX	Corinne PADIOLEAU
Maisdon-sur-Sèvre	Nathalie BRANGER	Yaovi EKUI
Monnières	Marie-Thérèse LAINE	Françoise MENARD
Remouillé	Sandrine TEISSEDE	<i>Pas de suppléant</i>
Saint-Hilaire-de-Clisson	Sylvaine ALBERT	Céline RICHARD
Saint-Lumine-de-Clisson	Marie-Claude GIRARD	Xavier GUILLOU
Vieillevigine	Armelle ROYER	Annick LECLAIR

↳ Désignation des délégués au Conseil d'administration du CLIC Villes Vill'âges

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo au Conseil d'administration du CLIC Villes Vill'âges, pour la partie du territoire couverte par l'association :

Communes	Nom et Prénom
Château-Thébaud	Marie-Claire MORICEAU
Haute-Goulaine	Eliane BUREL
La Haye-Fouassière	Jean-Claude DOLLET
Saint-Fiacre-sur-Maine	Christine COINTEPAS

↳ Désignation des délégués à l'Assemblée générale de l'Agence foncière de Loire-Atlantique

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour représenter la communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo à l'assemblée générale de l'Agence foncière de Loire-Atlantique :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. Xavier BONNET (Clisson)	M. Jean-Paul LOYER (Château-Thébaud)
Mme Nelly SORIN (Vieillevigine)	M. Jean-Paul RICHARD (La Planche)

Les délégués titulaires ainsi désignés siègeront au conseil d'administration comme suit :

- Titulaire : M. Xavier BONNET
- Suppléant : Mme Nelly SORIN

☞ Désignation des délégués à l'Assemblée spéciale et l'Assemblée générale du Voyage à Nantes

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo au sein de l'assemblée spéciale et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SPL Le Voyage à Nantes :

- délégué titulaire : M. Aymar RIVALLIN (Maisdon-sur-Sèvre)
- délégué suppléant : Mme Claire MANDIN (Gorges)

Il autorise les délégués ainsi désignés à accepter les fonctions de censeur ou celles de représentant commun au conseil d'administration de la SPL Le Voyage à Nantes qui pourraient lui être confiées par l'assemblée spéciale.

☞ Désignation d'un délégué au Conseil d'administration du lycée Aimé Césaire de Clisson

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne M. Patrick PICARD pour siéger au conseil d'administration du Lycée Aimé Césaire à Clisson.

☞ Désignation d'un délégué au Conseil de surveillance de l'hôpital Pierre Delaroche de Clisson

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mme Janik RIVIERE, vice-présidente, pour siéger au conseil de surveillance de l'hôpital Pierre Delaroche de Clisson.

☞ Désignation d'un délégué au collège des collectivités du Comité plénier du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mme Marcelle CHAPEAU, vice-présidente, pour siéger au Comité plénier du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H).

☞ Désignation des délégués aux Conseils syndicaux du Syndicat mixte des transports scolaires (SITS) de la région de Clisson et du SITS du canton d'Aigrefeuille-sur-Maine

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour siéger :

- au comité syndical du Syndicat mixte des transports scolaires du canton d'Aigrefeuille :

Communes	Délégués titulaires
Aigrefeuille-sur-Maine	M. Jérôme GILBERT
	M. Philippe JUVIN
Maisdon-sur-Sèvre	Mme Nathalie CORMERAIS
	Mme Claudine POIRON
La Planche	Mme Christine CAVALIER
	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU
Remouillé	Mme Lydie CHARRIER
	M. Rodolphe DUBOIS
Vieilleville	M. Michel BATARD
	Mme Catherine MORCEL

→ au comité syndical du Syndicat mixte des transports scolaires de la région de Clisson :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Boussay	Mme Marie-Odile MUSSO	M. Daniel TALLON
Clisson	Mme Brigitte REMOUE	Mme Noémie POCHE
Gétigné	M. Michel PICHERIT	M. Florian GRIMBERGER
Gorges	M. Jean-Marc GUIBERT	M. Claude CESBRON
Monnières	Mme Marie-Jeanne CAILLE	Mme Sophie RICHARD
Saint-Hilaire-de-Clisson	Mme Hélène CLENET	M. Fabien MANDIN
Saint-Lumine-de-Clisson	Mme Valérie DRAN	M. Jean-René BOIDRON

↳ **Approbation de la convention ACTES et de l'avenant ACTES BUDGETAIRES avec la Préfecture de Loire-Atlantique**

Suite à la fusion des communautés de communes de la Vallée de Clisson et de Sèvre Maine et Goulaine, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la nouvelle convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ainsi que l'avenant Transmission électronique des documents budgétaires sur « actes budgétaires », et autorise Madame la Présidente à signer ces actes avec le Préfet de Loire-Atlantique.

Il est précisé que les contrats signés avec les opérateurs de télétransmission et souscrits par les communautés de communes historiques sont repris par la Communauté d'agglomération et feront l'objet d'une résiliation dans les conditions prévues au contrat.

FINANCES

↳ **Autorisation d'engager les crédits d'investissement par anticipation du vote du Budget primitif 2017**

Le Code général des collectivités territoriales dispose que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Dans ce cadre, le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à engager, liquider et mandater les nouveaux crédits d'investissement suivants, par anticipation du vote du budget primitif 2017 :

- budget principal : 2 715 785,68 €
- budget Déchets ménagers : 478 137,06 €
- budget Espace culturel : 34 771,50 €
- budget Equipements aquatiques : 112 591,50 €
- budget SPANC : 119 205,58 €

Ces crédits sont affectés prioritairement aux dépenses liées au lancement des consultations d'achat public, aux acquisitions foncières, aux marchés signés après le 1^{er} janvier 2017 ainsi qu'aux dépenses impératives ne pouvant attendre le vote du budget primitif 2017.

↳ **Avances de trésorerie provisoire du budget principal aux budgets annexes créés sous forme de SPIC et de régies à autonomie financière**

Dans le cadre de la création de la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo, les budgets annexes SPANC, Transports et mobilité, Déchets ménagers et assimilés et Camping du Moulin correspondent à des services publics industriels et commerciaux (SPIC) et se caractérisent par leur autonomie financière. Ils sont dotés d'un compte au Trésor spécifique pour régler toutes les dépenses et percevoir l'ensemble des recettes.

Pour faire face aux charges de fonctionnement des services publics en début d'exercice et dans l'attente des premiers encaissements annuels, la Communauté d'Agglomération a la possibilité de consentir une avance de trésorerie non budgétaire de son budget principal aux budgets annexes.

Il est rappelé que les budgets des services publics à caractère industriel et commercial (SPIC) doivent être équilibrés en recettes et en dépenses. En cas d'insuffisance des sommes mises à la disposition de la régie, il est possible que la collectivité de rattachement verse des avances à la régie, en fixant dans ce cas la date de remboursement des avances.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve à compter de l'exercice 2017, le versement d'avances de trésorerie aux budgets annexes créés sous forme de SPIC et de régies à autonomie financière et fixe les montants maximum des différentes avances de trésorerie comme suit :

- 2 000 000 € pour le budget Déchets ménagers et assimilés,
- 300 000 € pour le budget SPANC,
- 150 000 € pour le budget Transports et mobilité
- 100 000 € pour le budget Camping du Moulin.

La date de remboursement de ces avances de trésorerie est fixée au plus tard au 31 décembre de l'exercice pour lequel elles ont été versées. Il est précisé qu'en cas d'insuffisance de trésorerie, il sera procédé à la signature d'une ligne de trésorerie avec un établissement bancaire.

Question écrite remise par M. Benoît COUTEAU

Lecture de la question écrite remise par M. Benoît COUTEAU :

- « *Les anciens élus communautaires de la CCVC et SMG pourraient-ils recevoir l'intégralité des documents relatifs au conseil d'agglo, à savoir l'ordre du jour, la note de synthèse, les documents joints et le compte-rendu du dernier conseil ?*
- Pour rappel, le COPIL des Maires s'y était engagé lors de la dernière rencontre de tous les élus à Gorges. A ce jour, seul l'ordre du jour est transmis.*
- Afin de permettre une plus grande transparence dans l'information et l'implication, tous les élus des 16 communes ne pourraient-ils pas recevoir également ces documents ? »*

Madame la Présidente précise qu'un échange sur le sujet au niveau du Bureau des maires aura lieu très prochainement et qu'une réponse sera apportée au prochain conseil.

M. Benoît COUTEAU tient à remercier les 33 conseillers qui lui ont fait confiance pour le poste de vice-président et s'attachera à démontrer, à ceux qui avaient des doutes, sa compétence en matière de développement durable et de responsabilité sociétale des organisations, je leur prouverai mes compétences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

La Présidente
Nelly SORIN



Désignation des délégués dans les commissions de travail

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITES			COMMUNICATION - RELATIONS USAGERS		
Vice-Président M. Xavier BONNET Conseillère communautaire déléguée Mme Josette SCOUARNEC			Vice-Président M. Jérôme LETOURNEAU		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE	FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Titulaire	M. Philippe JUVIN	AIGREFEUILLE S/M	Titulaire	M. Bulent BOY	AIGREFEUILLE S/M
Titulaire	M. Daniel TALLON	BOUSSAY	Titulaire	Mme Mélanie ROUSSEAU	BOUSSAY
Suppléant	Mme Véronique NEAU-REDOIS	BOUSSAY	Titulaire	Mme Viviane HERMON	CHÂTEAU-THEBAUD
Titulaire	Mme Laurence LEHUCHER	CHÂTEAU-THEBAUD	Suppléant	Mme Carine MOLLAT	CHÂTEAU-THEBAUD
Suppléant	M. Alain BLAISE	CHÂTEAU-THEBAUD	Titulaire	Mme Laurence LUNEAU	CLISSON
Titulaire	M. Xavier BONNET	CLISSON	Suppléant	M. Christian PEULVEY	CLISSON
Suppléant	Mme Brigitte REMOUE	CLISSON	Titulaire	M. Gilles CHABAS	GETIGNE
Titulaire	Mme Karine GUIMBRETIERE	GETIGNE	Titulaire	Mme Claire MANDIN	GORGES
Suppléant	M. Florian GRIMBERGER	GETIGNE	Suppléant	M. Didier MEYER	GORGES
Titulaire	M. Jean-Marc GUIBERT	GORGES	Titulaire	Mme Eliane BUREL	HAUTE-GOULAIN
Suppléant	M. Patrice LECHAPPE	GORGES	Suppléant	Mme Laurette CAILLAUD	HAUTE-GOULAIN
Titulaire	Mme Josette SCOUARNEC	HAUTE-GOULAIN	Titulaire	Mme Annie MEILLERAIS	LA HAYE-FOUASSIERE
Suppléant	M. Jean-Yves COLAS	HAUTE-GOULAIN	Suppléant	Mme Elodie PAROIS	LA HAYE-FOUASSIERE
Suppléant	M. Elie MANSOUR	HAUTE-GOULAIN	Titulaire	M. Alban GOIFFON	LA PLANCHE
Titulaire	M. Joël ORHON	LA HAYE-FOUASSIERE	Titulaire	M. Yaovi EKUI	MAISDON S/SEVRE
Suppléant	M. Benoît TEILLET	LA HAYE-FOUASSIERE	Suppléant	Mme Graziella CHAUVET	MAISDON S/SEVRE
Titulaire	M. Bernard HERVOUET	LA PLANCHE	Titulaire	Mme Gwladys BRANGER	MONNIERES
Suppléant	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU	LA PLANCHE	Suppléant	M. Pascal BOUTON	MONNIERES
Titulaire	M. Jérôme MACE	MAISDON S/SEVRE	Titulaire	A désigner	REMOUILLE
Suppléant	Mme Nathalie CORMERAIS	MAISDON S/SEVRE	Suppléant	A désigner	REMOUILLE
Titulaire	Mme Marie-Jeanne CAILLE	MONNIERES	Titulaire	Mme Danièle GADAIS	ST-FIACRE
Suppléant	M. Jean-Pierre DZIOBA	MONNIERES	Titulaire	Mme Céline THUAUD	ST HILAIRE
Titulaire	A désigner	REMOUILLE	Suppléant	Mme Ludivine CHATELLIER	ST HILAIRE
Suppléant	A désigner	REMOUILLE	Titulaire	Mme Valérie DRAN	ST LUMINE
Titulaire	Mme Patricia SERVEL	ST-FIACRE	Titulaire	Mme Marie-Françoise VALIN	VIEILLEVIGNE
Titulaire	Mme Dominique VALTON	ST HILAIRE	Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE
Suppléant	Mme Hélène CLENET	ST HILAIRE			
Titulaire	M. Christian CHATELLIER	ST LUMINE			
Suppléant	M. Patrick PICARD	ST LUMINE			
Titulaire	M. Michel BATARD	VIEILLEVIGNE			
Suppléant	M. Gilles DOUILLARD	VIEILLEVIGNE			
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE			

CYCLE DE L'EAU			DEVELOPPEMENT DURABLE - R5Q		
Vice-Président M. Jean-Guy CORNU			Vice-Président M. Benoît COUTEAU		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE	FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Titulaire	M. Jean-Guy CORNU	AIGREFEUILLE S/M	Titulaire	M. Jacques NUAUD	AIGREFEUILLE S/M
Titulaire	M. Bruno FOURNIER	BOUSSAY	Titulaire	M. Bruno FOURNIER	BOUSSAY
Suppléant	M. Gilles BATAILLE	BOUSSAY	Suppléant	M. Casimir KALINKA	BOUSSAY
Titulaire	Mme Viviane HERMON	CHÂTEAU-THEBAUD	Titulaire	M. Jean-Luc BILLET	CHÂTEAU-THEBAUD
Suppléant	M. Jean-Luc BILLET	CHÂTEAU-THEBAUD	Suppléant	Mme Valérie LECORNET	CHÂTEAU-THEBAUD
Titulaire	M. Bernard BELLANGER	CLISSON	Titulaire	M. Jean-Michel BUSSON	CLISSON
Suppléant	M. Raphaël ROMI	CLISSON	Suppléant	M. Franck NICOLON	CLISSON
Titulaire	M. Joël CHAILLOU	GETIGNE	Titulaire	M. René LESIEUR	GETIGNE
Suppléant	M. Jean-Paul LOIRET	GETIGNE	Titulaire	M. Christophe GOURREAU	GORGES
Titulaire	M. Claude CESBRON	GORGES	Suppléant	M. Gaël PAUVERT	GORGES
Suppléant	M. Patrice LECHAPPE	GORGES	Titulaire	Mme Françoise BELIN	HAUTE-GOULAIN
Titulaire	M. Philippe BACOU	HAUTE-GOULAIN	Titulaire	Mme Isabelle BROHAN	LA HAYE-FOUASSIERE
Suppléant	Mme Valérie LANDREAU	HAUTE-GOULAIN	Suppléant	M. Benoît TEILLET	LA HAYE-FOUASSIERE
Titulaire	M Marcel COUSIN	LA HAYE-FOUASSIERE	Titulaire	Mme Christine CAVALIER	LA PLANCHE
Suppléant	M. Michel RIPOCHE	LA HAYE-FOUASSIERE	Titulaire	M. Jean-Noël DUGAST	MAISDON S/SEVRE
Titulaire	M. Bernard HERVOUET	LA PLANCHE	VP	M. Benoît COUTEAU	MONNIERES
Titulaire	M. Jérôme MACE	MAISDON S/SEVRE	Titulaire	M. Pascal LAURENT	MONNIERES
Suppléant	M. Joël LAUNAY	MAISDON S/SEVRE	Suppléant	M. Albert MECHINEAU	MONNIERES
Titulaire	M. Albert MECHINEAU	MONNIERES	Titulaire	A désigner	REMOUILLE
Suppléant	M. Guy BLANCHARD	MONNIERES	Suppléant	A désigner	REMOUILLE
Titulaire	A désigner	REMOUILLE	Titulaire	M. Jean-Pierre POIRON	ST-FIACRE
Suppléant	A désigner	REMOUILLE	Titulaire	M. Gilles DOUILLARD	ST HILAIRE
Titulaire	M. Pascal DABIN	ST-FIACRE	Titulaire	M. Xavier LOQUAIS	ST LUMINE
Suppléant	M. Joël BASQUIN	ST-FIACRE	Suppléant	M. Jean-René BOIDRON	ST LUMINE
Titulaire	M. Denis THIBAUD	ST HILAIRE	Titulaire	Mme Nelly BACHELIER	VIEILLEVIGNE
Suppléant	M. Gilles DOUILLARD	ST HILAIRE	Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE
Titulaire	Mme Anne-Marie PENEAU	ST LUMINE			
Suppléant	M. Jean-Pierre LEROY	ST LUMINE			
Titulaire	M. Martial RICHARD	VIEILLEVIGNE			
Suppléant	M. Daniel BONNET	VIEILLEVIGNE			
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE			

Désignation des délégués dans les commissions de travail

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			ENVIRONNEMENT - DECHETS		
Vice-Président M. Jean-Pierre BOUILLANT Conseillers communautaires délégués M. Fabien DECOURT, M. Benoist PAYEN et Mme Stéphanie SOURISSEAU			Vice-Président M. Gérard ESNAULT		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE	FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Titulaire	M. Jean-Guy CORNU	AIGREFEUILLE S/M	Titulaire	Mme Danielle PICAUD	AIGREFEUILLE S/M
Titulaire	M. Damien PAQUEREAU	BOUSSAY	VP	M. Gérard ESNAULT	BOUSSAY
Suppléant	M. Sébastien CHAMBRAGNE	BOUSSAY	Titulaire	M. Claude JAFFROT	BOUSSAY
Titulaire	M. Jean-Michel BOUSSONNIERE	CHÂTEAU-THEBAUD	Suppléant	M. Casimir KALINKA	BOUSSAY
Suppléant	M. Jean-Paul LOYER	CHÂTEAU-THEBAUD	Titulaire	Mme Viviane HERMON	CHÂTEAU-THEBAUD
Titulaire	M. Benoist PAYEN	CLISSON	Suppléant	Mme Lysiane DEGOSSE	CHÂTEAU-THEBAUD
Suppléant	M. Cyrille PAQUEREAU	CLISSON	Titulaire	M. Philippe BRETAUDEAU	CLISSON
Titulaire	M. Georges PIFFETEAU	GETIGNE	Suppléant	M. Olivier JEHANNO	CLISSON
Suppléant	Mme Carine SARTORI	GETIGNE	Titulaire	M. Joël CHAILLOU	GETIGNE
Titulaire	M. Claude CESBRON	GORGES	Suppléant	Mme Françoise LEBOS	GETIGNE
Suppléant	M. Thierry BOG	GORGES	Titulaire	Mme Michelle BROSSET	GORGES
Titulaire	M. Fabien DECOURT	HAUTE-GOULAIN	Suppléant	M. Ludovic SICARD	GORGES
Suppléant	Mme Létitia MARCHAIS	HAUTE-GOULAIN	Titulaire	Mme Suzanne DESFORGES	HAUTE-GOULAIN
VP	M. Jean-Pierre BOUILLANT	LA HAYE-FOUASSIERE	Suppléant	M. Fabrice CUCHOT	HAUTE-GOULAIN
Titulaire	M. Vincent MAGRE	LA HAYE-FOUASSIERE	Titulaire	M. Benoît TEILLET	LA HAYE-FOUASSIERE
Suppléant	M. Florent BILLAUD	LA HAYE-FOUASSIERE	Suppléant	Mme Isabelle BROHAN	LA HAYE-FOUASSIERE
Titulaire	M. Gérard PERRAUD	LA PLANCHE	Titulaire	Mme Danielle ALLAIN	LA PLANCHE
Titulaire	Mme Stéphanie SOURISSEAU	MAISDON S/SEVRE	Suppléant	Mme Claudine COUGNAUX-ORIEUX	LA PLANCHE
Suppléant	Mme Graziella CHAUVET	MAISDON S/SEVRE	Titulaire	M. Claude HERVE	MAISDON S/SEVRE
Titulaire	M. Benoît COUTEAU	MONNIERES	Suppléant	Mme Isabelle NAUDOT	MAISDON S/SEVRE
Suppléant	M. Michel DELHOMMEAU	MONNIERES	Titulaire	Mme Blandine PERTHUY	MONNIERES
Titulaire	A désigner	REMOUILLE	Suppléant	Mme Céline GRUAU	MONNIERES
Suppléant	A désigner	REMOUILLE	Titulaire	A désigner	REMOUILLE
Titulaire	M. Joël BASQUIN	ST-FIACRE	Suppléant	A désigner	REMOUILLE
Titulaire	M. Denis THIBAUD	ST HILAIRE	Titulaire	Mme Danièle GADAIS	ST-FIACRE
Suppléant	M. Régis HAMY	ST HILAIRE	Titulaire	M. Régis HAMY	ST HILAIRE
Titulaire	M. Bernard MAILLARD	ST LUMINE	Suppléant	M. Fabien MANDIN	ST HILAIRE
Titulaire	M. Raphaël BARRE	VIEILLEVIGNE	Titulaire	M. Xavier LOQUAIS	ST LUMINE
Suppléant	M. Daniel BONNET	VIEILLEVIGNE	Suppléant	Mme Anne-Marie PENEAU	ST LUMINE
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE	Titulaire	Mme Catherine BROCHARD	VIEILLEVIGNE
			Suppléant	Mme Nelly BACHELIER	VIEILLEVIGNE
			Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE

FINANCES - GESTION - MUTUALISATION - PROSPECTIVE			HABITAT - URBANISME		
Vices-Présidents MM François GUILLOT et Joël BASQUIN			Vice-Présidente Mme Marcelle CHAPEAU		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE	FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Titulaire	M. Jean-Luc ALAPLANTIVE	AIGREFEUILLE S/M	Titulaire	Mme Marielle JEANNEAU	AIGREFEUILLE S/M
Suppléant	M. Jean-Guy CORNU	AIGREFEUILLE S/M	Titulaire	Mme Véronique NEAU-REDOIS	BOUSSAY
Titulaire	Mme Véronique NEAU-REDOIS	BOUSSAY	Suppléant	M. Casimir KALINKA	BOUSSAY
Suppléant	M. Ludovic LOISEAU	BOUSSAY	Titulaire	Mme Jacqueline LEVESQUE	CHÂTEAU-THEBAUD
Titulaire	M. Jean-Michel BOUSSONNIERE	CHÂTEAU-THEBAUD	Suppléant	M. Christophe PRUD'HOMME	CHÂTEAU-THEBAUD
Suppléant	Mme Jacqueline LEVESQUE	CHÂTEAU-THEBAUD	Titulaire	M. Bernard BELLANGER	CLISSON
Titulaire	M. Antoine CATANANTI	CLISSON	Suppléant	M. Xavier BONNET	CLISSON
Suppléant	M. Jacques SAUVION	CLISSON	Titulaire	M. Georges PIFFETEAU	GETIGNE
VP	M. François GUILLOT	GETIGNE	Suppléant	Mme Marie-Paule COUPRIE	GETIGNE
Titulaire	Mme Laurence VALTON	GETIGNE	Titulaire	M. Claude CESBRON	GORGES
Titulaire	M. Didier MEYER	GORGES	Suppléant	M. Patrice LECHAPPE	GORGES
Suppléant	Mme Gaëlle DOUILLARD	GORGES	VP	Mme Marcelle CHAPEAU	HAUTE-GOULAIN
Titulaire	Mme Suzanne DESFORGES	HAUTE-GOULAIN	Titulaire	M. Bruno COCHARD	HAUTE-GOULAIN
Suppléant	M. Franck BRIDOUX	HAUTE-GOULAIN	Suppléant	Mme Josette SCOUARNEC	HAUTE-GOULAIN
Titulaire	M. Florent BILLAUD	LA HAYE-FOUASSIERE	Titulaire	M. Cyrille PENARD	LA HAYE-FOUASSIERE
Suppléant	Mme Magalie DURAND	LA HAYE-FOUASSIERE	Suppléant	M. Marcel COUSIN	LA HAYE-FOUASSIERE
Titulaire	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU	LA PLANCHE	Titulaire	M. Gérard PERRAUD	LA PLANCHE
Titulaire	M. Pascal BROCHARD	MAISDON S/SEVRE	Titulaire	M. Aymar RIVALLIN	MAISDON S/SEVRE
Suppléant	M. Guillaume HAULBERT	MAISDON S/SEVRE	Suppléant	M. Jean-Noël DUGAST	MAISDON S/SEVRE
Titulaire	Mme Isabelle COUTEAU	MONNIERES	Titulaire	M. Pascal BOUTON	MONNIERES
Suppléant	Mme Nelly DELORT	MONNIERES	Suppléant	M. Michel DELHOMMEAU	MONNIERES
Titulaire	A désigner	REMOUILLE	Titulaire	A désigner	REMOUILLE
Suppléant	A désigner	REMOUILLE	Suppléant	A désigner	REMOUILLE
Titulaire	M. Joël BASQUIN	ST-FIACRE	Titulaire	M. Pascal DABIN	ST-FIACRE
Titulaire	M. Denis THIBAUD	ST HILAIRE	Titulaire	M. Régis HAMY	ST HILAIRE
Suppléant	Mme Martine LEGEAI	ST HILAIRE	Suppléant	Mme Julie EPAUD	ST HILAIRE
Titulaire	M. Christian CHATELLIER	ST LUMINE	Titulaire	Mme Cécile MUSSINI	ST LUMINE
Suppléant	Mme Janik RIVIERE	ST LUMINE	Suppléant	M. Jean-Pierre LEROY	ST LUMINE
Titulaire	Mme Catherine MORCEL	VIEILLEVIGNE	Titulaire	M. Daniel BONNET	VIEILLEVIGNE
Suppléant	M. Martial RICHARD	VIEILLEVIGNE	Suppléant	Mme Vanessa BROCHARD	VIEILLEVIGNE
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE	Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE

Désignation des délégués dans les commissions de travail

JEUNESSE			PETITE ENFANCE - ENFANCE		
Vice-Président M. Jean-Paul RICHARD			Vice-Présidente Mme Janik RIVIERE		
Conseiller communautaire délégué M. Patrick PICARD			Conseiller communautaire délégué M. Jean-Claude DOLLET		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE	FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Titulaire	M. Jérôme GILBERT	AIGREFEUILLE S/M	Titulaire	Mme Stéphanie ROULEAU	AIGREFEUILLE S/M
Suppléant	Mme Clémence NAULEAU	AIGREFEUILLE S/M	Titulaire	Mme Maude SOULLARD	BOUSSAY
Titulaire	Mme Michelle GUERIN	BOUSSAY	Suppléant	Mme Anne MAOULIDA	BOUSSAY
Suppléant	Mme Manuella LEFORT	BOUSSAY	Titulaire	M. Alain BLAISE	CHÂTEAU-THEBAUD
Titulaire	M. Alain BLAISE	CHÂTEAU-THEBAUD	Suppléant	Mme Lysiane DEGOSSE	CHÂTEAU-THEBAUD
Suppléant	Mme Laurence LEHUCHER	CHÂTEAU-THEBAUD	Titulaire	Mme Véronique JOUSSET	CLISSON
Titulaire	Mme Alexia PIROIS	CLISSON	Suppléant	Mme Françoise CLENET-GRENON	CLISSON
Suppléant	M. Laurent OUVRARD	CLISSON	Titulaire	M. Michel PICHÉRI	GETIGNE
Titulaire	Mme Karine GUIMBRETIERE	GETIGNE	Suppléant	Mme Claudine JAMIN	GETIGNE
Suppléant	M. Michel PICHÉRI	GETIGNE	Titulaire	Mme Séverine PROTOIS-MENU	GORGES
Titulaire	Mme Viviane JEANDEAUD	GORGES	Suppléant	Mme Sylvie TESSARD	GORGES
Suppléant	Mme Isabelle DEFONTAINE	GORGES	Titulaire	M. Fabrice CUCHOT	HAUTE-GOULAINÉ
Titulaire	Mme Claudine LAUNAY	HAUTE-GOULAINÉ	Suppléant	Mme Chrystel HARDY	HAUTE-GOULAINÉ
Suppléant	M. Fabrice CUCHOT	HAUTE-GOULAINÉ	CCD	M. Jean-Claude DOLLET	LA HAYE-FOUASSIERE
Titulaire	M. Alain MENET	LA HAYE-FOUASSIERE	Titulaire	Mme Isabelle CIVEL	LA HAYE-FOUASSIERE
Suppléant	M. Joël ORHON	LA HAYE-FOUASSIERE	Suppléant	Mme Vanessa PAGEOT	LA HAYE-FOUASSIERE
VP	M. Jean-Paul RICHARD	LA PLANCHE	Titulaire	Mme Laurence DOUCHEZ	LA PLANCHE
Titulaire	M. Alban GOIFFON	LA PLANCHE	Titulaire	Mme Nathalie BRANGER	MAISDON S/SEVRE
Titulaire	Mme Claire BRANGER	MAISDON S/SEVRE	Suppléant	Mme Estelle FAVREAU	MAISDON S/SEVRE
Suppléant	Mme Nathalie BRANGER	MAISDON S/SEVRE	Titulaire	Mme Marie-Jeanne CAILLE	MONNIERES
Titulaire	Mme Isabelle COUTEAU	MONNIERES	Suppléant	Mme Sophie RICHARD	MONNIERES
Suppléant	M. Rodolphe BORRE	MONNIERES	Titulaire	A désigner	REMOUILLE
Titulaire	A désigner	REMOUILLE	Suppléant	A désigner	REMOUILLE
Suppléant	A désigner	REMOUILLE	Titulaire	Mme Anne BASSOMPIERRE	ST-FIACRE
Titulaire	Mme Christine COINTEPAS	ST-FIACRE	Suppléant	Mme Patricia SERVEL	ST-FIACRE
Titulaire	Mme Francine BEAUVINEAU	ST HILAIRE	Titulaire	Mme Julie EPAUD	ST HILAIRE
Suppléant	Mme Céline RICHARD	ST HILAIRE	Suppléant	Mme Francine BEAUVINEAU	ST HILAIRE
Titulaire	M. Patrick PICARD	ST LUMINE	VP	Mme Janik RIVIERE	ST LUMINE
Suppléant	Mme Virginie TALET	ST LUMINE	Titulaire	Mme Valérie DRAN	ST LUMINE
Titulaire	M. Christian JABIER	VIEILLEVIGNE	Suppléant	M. Xavier GUILLOU	ST LUMINE
Suppléant	Mme Sylvie COGREL	VIEILLEVIGNE	Titulaire	M. Christian JABIER	VIEILLEVIGNE
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE	Suppléant	Mme Solène MOUILLARD	VIEILLEVIGNE
			Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE

VOIRIE - RESEAUX DIVERS		
Vice-Président M. Claude CESBRON		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Titulaire	M. Guy GIRARD	AIGREFEUILLE S/M
Suppléant	M. Louis BOUCHAUD	AIGREFEUILLE S/M
Titulaire	M. Gilles BATAILLE	BOUSSAY
Titulaire	M. Jean-Luc BILLET	CHÂTEAU-THEBAUD
Suppléant	M. Thierry COCHIN	CHÂTEAU-THEBAUD
Titulaire	Mme Brigitte REMOUE	CLISSON
Suppléant	M. Philippe BRETAEU	CLISSON
Titulaire	M. Michel SORIN	GETIGNE
VP	M. Claude CESBRON	GORGES
Titulaire	M. Patrice LECHAPPE	GORGES
Suppléant	M. Jean-Marc GUIBERT	GORGES
Titulaire	M. Philippe BACOU	HAUTE-GOULAINÉ
Suppléant	M. Serge RENAUD	HAUTE-GOULAINÉ
Titulaire	M. Michel RIPOCHE	LA HAYE-FOUASSIERE
Suppléant	M. Dominique GIRARD	LA HAYE-FOUASSIERE
Titulaire	M. Bernard HERVOUET	LA PLANCHE
Titulaire	M. Romain PASQUINI	MAISDON S/SEVRE
Suppléant	M. Thierry ERRARD	MAISDON S/SEVRE
Titulaire	M. Pascal LAURENT	MONNIERES
Suppléant	M. Guy BLANCHARD	MONNIERES
Titulaire	A désigner	REMOUILLE
Suppléant	A désigner	REMOUILLE
Titulaire	M. Nicolas DEROCHE	ST-FIACRE
Titulaire	M. Fabien MANDIN	ST HILAIRE
Suppléant	M. Georges GUIOULLIER	ST HILAIRE
Titulaire	M. Bernard MAILLARD	ST LUMINE
Titulaire	M. Martial RICHARD	VIEILLEVIGNE
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE

Désignation des délégués dans les groupe de travail

PATRIMOINE			PISCINE		
Vice-Président M. Jean-Paul LOYER			Vice-Présidente Mme Martine LEGEAÏ		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE	FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Elu	M. Philippe JUVIN	AIGREFEUILLE S/M	Elu	Mme Corinne HERVOUET	AIGREFEUILLE S/M
Elu	M. Sébastien CHAMBRAGNE	BOUSSAY	Elu	Mme Laurence LIMON-DUPARCMEUR	AIGREFEUILLE S/M
Elu	M. Jean-Paul LOYER	CHÂTEAU-THEBAUD	Elu	Mme Gaëlle GIRARDEAU	BOUSSAY
Elu	M. Jean-Michel BUSSON	CLISSON	Elu	Mme Manuella LEFORT	BOUSSAY
Elu	M. Michel SORIN	GETIGNE	Elu	Mme Valérie LECORNET	CHÂTEAU-THEBAUD
Elu	M. Michel POIRON	GORGES	Elu	Mme Marine SAHRAOUI	CHÂTEAU-THEBAUD
Elu	Mme Christelle CLAEYMAN	GORGES	Elu	Mme Brigitte REMOUE	CLISSON
Elu	M. Serge RENAUD	HAUTE-GOULAIN	Elu	M. Nicolas COUSSEAU	CLISSON
Elu	M. Jean-Pierre BOUILLANT	LA HAYE-FOUASSIERE	Elu	M. Anthony BIROT	GETIGNE
Elu	M. Joël ROY	LA PLANCHE	Elu	M. Michel POIRON	GORGES
Elu	M. Thierry ERRARD	MAISDON S/SEVRE	Elu	M. Hugues VEILHAN	GORGES
Elu	Mme Marie-Thérèse LAINE	MONNIERES	Elu	M. Dominique GIRARD	LA HAYE-FOUASSIERE
Elu	A désigner	REMOUILLE	Elu	M. Alban GOIFFON	LA PLANCHE
Elu	A désigner	REMOUILLE	Elu	M. Dominique SOULARD	MAISDON S/SEVRE
Elu	M. Georges GUIOULLIER	ST HILAIRE	Elu	Mme Françoise MENARD	MONNIERES
Elu	M. Jean-Pierre LEROY	ST LUMINE	Elu	Mme Laurence BLANCHARD	MONNIERES
Elu	M. Xavier LOQUAIS	ST LUMINE	Elu	A désigner	REMOUILLE
Elu	M. Michel BATARD	VIEILLEVIGNE	Elu	A désigner	REMOUILLE
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE	Elu	M. Romain RICHARD	ST HILAIRE
			Elu	M. Fabien MANDIN	ST HILAIRE
			Elu	Mme Karen BIZIEN	ST LUMINE
			Elu	Mme Christelle PIAU	ST LUMINE
			Elu	M. Jean-Michel CARTRON	VIEILLEVIGNE
			Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE

SIG - OBSERVATOIRE			INFORMATIQUE - NUMERIQUE		
Vice-Président M. Jérôme LETOURNEAU			Vice-Président M. Jérôme LETOURNEAU		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE	FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Elu	Mme Marielle JEANNEAU	AIGREFEUILLE S/M	Elu	M. Bulent BOY	AIGREFEUILLE S/M
Elu	M. Daniel TALLON	BOUSSAY	Elu	M. Casimir KALINKA	BOUSSAY
Elu	Mme Jacqueline LEVESQUE	CHÂTEAU-THEBAUD	Elu	M. Nicolas TOUZEAU	CHÂTEAU-THEBAUD
Elu	Mme Catherine CORMERAIS	CLISSON	Elu	Mme Carine MOLLAT	CHÂTEAU-THEBAUD
Elu	Mme Karine GUIMBRETIERE	GETIGNE	Elu	Mme Catherine CORMERAIS	CLISSON
Elu	M. Denis PABOU	GORGES	Elu	Mme Alix ROUYRRE	GETIGNE
Elu	M. Michel POIRON	GORGES	Elu	Mme Carine SARTORI	GETIGNE
Elu	M. Laurent MANDIN	HAUTE-GOULAIN	Elu	M. Michel POIRON	GORGES
Elu	M. Marcel COUSIN	LA HAYE-FOUASSIERE	Elu	M. Didier MEYER	GORGES
Elu	M. Jérôme MACE	MAISDON S/SEVRE	Elu	M. Laurent MANDIN	HAUTE-GOULAIN
Elu	M. Pascal BOUTON	MONNIERES	Elu	M. Florent BILLAUD	LA HAYE-FOUASSIERE
Elu	A désigner	REMOUILLE	Elu	M. Romain PASQUINI	MAISDON S/SEVRE
Elu	A désigner	REMOUILLE	Elu	Mme Gwladys BRANGER	MONNIERES
Elu	M. Fabien MANDIN	ST HILAIRE	Elu	A désigner	REMOUILLE
Elu	M. Jean-René BOIDRON	ST LUMINE	Elu	A désigner	REMOUILLE
Elu	M. Damien MECHINEAU	VIEILLEVIGNE	Elu	M. Vincent DE VAUCRESSON	VIEILLEVIGNE
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE	Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE

Désignation des délégués dans les commissions de travail

SOLIDARITE - INTER GENERATION		
Conseiller communautaire délégué M. Jean-Claude DOLLET		
FONCTION	NOM des DELEGUES	COMMUNE
Elu	Mme Danielle PICAUD	AIGREFEUILLE S/M
Elu	Mme Michelle GUERIN	BOUSSAY
Elu	M. Alain BLAISE	CHÂTEAU-THEBAUD
Elu	Mme Marie-Gabrielle CARRE	CLISSON
Elu	A désigner	GETIGNE
Elu	A désigner	GETIGNE
Elu	Mme Michelle BROSSET	GORGES
Elu	Mme Raymonde NEAU	GORGES
Elu	Mme Eliane BUREL	HAUTE-GOULAIN
Elu	Mme Lydie GOURBIN	HAUTE-GOULAIN
Elu	M. Eddy GUILLOTEAU	HAUTE-GOULAIN
Elu	Mme Laure DEBOULLE	LA HAYE-FOUASSIERE
Elu	M. Jean-Claude DOLLET	LA HAYE-FOUASSIERE
Elu	Mme Claudine COUGNAUX-ORIEUX	LA PLANCHE
Elu	Mme Farida EVAIN	MAISDON S/SEVRE
Elu	M. Yaovi EKUI	MAISDON S/SEVRE
Elu	Mme Françoise MENARD	MONNIERES
Elu	Mme Marie-Thérèse LAINE	MONNIERES
Elu	A désigner	REMOUILLE
Elu	A désigner	REMOUILLE
Elu	Mme Christine COINTEPAS	ST-FIACRE
Elu	Mme Sylvaine ALBERT	ST HILAIRE
Elu	Mme Céline RICHARD	ST HILAIRE
Elu	Mme Marie-Claude GIRARD	ST LUMINE
Elu	M. Xavier GUILLOU	ST LUMINE
Elu	Mme Armelle ROYER	VIEILLEVIGNE
Membre de droit	Mme Nelly SORIN - Présidente	VIEILLEVIGNE